

**Allocution de M. Alain Ribaux,  
Chef du Département cantonal de la justice, de la sécurité et de la culture**

**Le patrimoine du canton de Neuchâtel**

Etre choisi pour lancer et célébrer les 20<sup>es</sup> Journées européennes du patrimoine au château de Colombier est un honneur.

Pour les cantons, les Journées européennes du patrimoine constituent chaque année une plateforme de choix pour la présentation au public de l'actualité des chantiers de restauration et de fouilles archéologiques, ainsi que des activités des institutions et personnes en charge de la conservation et de la valorisation des biens culturels. Participant de la première heure aux Journées européennes du patrimoine, le canton de Neuchâtel se réjouit de constater que les modestes "portes-ouvertes" organisées en 1994 se sont rapidement muées en un rendez-vous annuel de grande ampleur, qu'attend un public fidèle et nombreux. En Suisse romande, les chiffres sont éloquentes; avec une moyenne de 60 sites à découvrir et plus de 32'000 visiteurs par année, les Journées européennes du patrimoine connaissent un franc succès. En 20 ans, les cantons romands ont ainsi offert au public des opportunités exceptionnelles d'échanges avec des propriétaires et des professionnels de la conservation du patrimoine bâti et de l'archéologie dans quelque 1'200 édifices et lieux historiques.

Le canton de Neuchâtel dispose d'atouts majeurs: les sites palafittes et l'urbanisme horloger du Locle et de La Chaux-de-Fonds inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Laténium, mais aussi trois villes et un grand nombre de villages et de bâtiments reconnus d'intérêt national. Le château de Colombier est l'un de ces monuments prestigieux, qui n'a cessé d'être occupé et remanié depuis l'édification d'une villa gallo-romaine il y a près de 2000 ans. Malgré des moyens financiers limités, notre canton s'efforce de préserver et de mettre en valeur son patrimoine. Et ces actions doivent être acceptées et soutenues par les habitants et responsables politiques du canton; les Journées européenne du patrimoine y contribuent.

Pour la plupart d'entre nous, le terme patrimoine évoque d'emblée la solidité et la permanence, des aspects parfaitement incarnés par la pierre, le bois ou le béton traités lors de précédentes éditions des Journées. Aborder cette année des notions immatérielles comme le feu et la lumière suscite a priori plus de questionnements, les rapports de l'homme avec ces éléments ayant toujours été complexes et ambigus. Des visites dans des lieux clés du canton montreront à quel point le patrimoine est à la croisée de savoir-faire parfois empiriques et de techniques contemporaines les plus pointues. Avec leurs aspects énergétiques, elles illustrent parfaitement les défis de la société actuelle et le quotidien des professionnels du patrimoine et de l'archéologie.

Les Journées européennes du patrimoine offrent aussi l'occasion de saluer l'étroite collaboration entre Confédération, cantons, communes, NIKE, associations et particuliers autour de la sauvegarde des biens culturels.

***Le texte prononcé fait foi.***

**Alain Ribaux**

Alain Ribaux est au bénéfice d'une licence en droit et d'un brevet d'avocat. Il a été successivement président du Tribunal de La Chaux-de-Fonds, juge au Tribunal cantonal puis conseiller communal à la Ville de Neuchâtel. Il a été élu le 19 mai 2013 conseiller d'Etat. M. Ribaux est conseiller national depuis 2011 jusqu'en septembre prochain.